

L'an deux mil dix-neuf le dix-huit juin à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué en date du onze juin deux mil dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARRIN, Maire.

Présents : CHARRIN Philippe – AGAZZI Claude – AUBLETTE Geneviève – BEGUIER Monique – CHEILLAN Marc – CRACOWSKI Jacques – DAHRINGER Catherine – GRINDEL Xavier – SIMONNET Emmanuel – TIDIER Isabelle – THEISOHN Heike

Excusé avec pouvoir : BRIOLE Jean-Pierre donne pouvoir à AGAZZI Claude

Monsieur Jacques CRACOWSKI est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du précédent Conseil municipal n'appelle aucune observation.

**DELIBERATION N°2019\_025 : ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE ELECTRIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE DANS LE CADRE DU FONDS DE CONCOURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT/ENERGIE**

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement de l'opération « Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique » tel qu'il apparaît ci-après :

CHARGES		PRODUITS		
Nature des charges	Montant € HT	Participations	%	Montant
Achat d'un véhicule utilitaire électrique avec équipements spécifiques	28 224.25	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	70	19 756.97
		Commune	30	8 467.28
<b>TOTAL</b>	<b>28 224.25</b>	<b>TOTAL</b>		<b>28 224.25</b>

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus haute possible auprès du Département dans le cadre du fonds départemental pour la mise en œuvre du « Plan Climat Air-Energie territorial » ;
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**DELIBERATION N°2019\_026 : BUDGET COMMUNAL - DECISION MODIFICATIVE N°1**

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la décision modificative telle qu'elle est présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	14 591.20 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section de fonctionnement</b>	<b>14 591.20 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-7761 : Différences sur réalisations (négatives) transférées en investissement	0.00 €	0.00 €	8 591.20 €	0.00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>8 591.20 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-775 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>6 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 591.20 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 591.20 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	14 591.20 €	0.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 591.20 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-192 : Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	8 591.20 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>8 591.20 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 591.20 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 591.20 €</b>
D-2111 : Terrains nus	28 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2182 : Matériel de transport	0.00 €	0.00 €	14 591.20 €	0.00 €
<b>TOTAL 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>28 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 591.20 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2315-18006 : réfection du Parvis de la mairie	0.00 €	28 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>28 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>36 591.20 €</b>	<b>28 000.00 €</b>	<b>29 182.40 €</b>	<b>20 591.20</b>
<b>Total Général</b>	<b>- 23 182.40 €</b>		<b>- 23 182.40 €</b>	

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

#### **DELIBERATION N°2019\_027 : BUDGET CAISSE DES ECOLES - DECISION MODIFICATIVE N°1**

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la décision modificative telle qu'elle est présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-6068 : autres matières et fournitures	0.00 €	279.96 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>279.96 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	279.96 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)</b>	<b>279.96 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>279.96 €</b>	<b>279.96 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
D-204411 : Subv nature org publics – Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	3 205.28 €	0.00 €	0.00 €
R-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 205.28 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 205.28 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 205.28 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 205.28 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 205.28 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>3 205.28 €</b>		<b>3 205.28 €</b>	

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

#### **DELIBERATION N°2019\_028 : LABEL GRAND SITE DE FRANCE CONCORS SAINTE-VICTOIRE - APPROBATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le dossier de candidature au label Grand Site de France de Sainte-Victoire et Concors ;
- **DE PRENDRE ACTE** du nouveau périmètre et de la proposition de mise en cohérence du nom en Grand Site Concors Sainte-Victoire et sa déclinaison graphique ;
- **D'APPROUVER** les ambitions, objectifs stratégiques et mesures du projet de territoire 2019-2025 auxquelles la commune s'engage à contribuer en ce qui la concerne ;
- **DE PRENDRE ACTE** de l'intégration des communes de Meyreuil, Pourrières et Rians, du Syndicat Mixte Pays Provence Verte, de la Communauté d'agglomération Provence Verte, de la Communauté de communes Provence Verdon et du Département du Var au comité de gestion du Grand Site de France.

#### **DELIBERATION N°2019\_029 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS**

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par AUBLETTE Geneviève

*Madame Heike THEISOHN ne prend pas part au vote.*

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **D'APPROUVER** l'attribution des subventions de fonctionnement telles qu'elles sont présentées ci-dessous :

Association	Montant de la subvention
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 500 €
Amis de Sainte-Victoire	1 000 €
Musique à Vauvenargues	4 300 €

- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont disponibles sur le chapitre 65 du budget communal ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

#### **DELIBERATION N°2019\_030 : APPROBATION DU VERSEMENT DU SOLDE DE L'EXERCICE 2018 A FAMILLES RURALES - ASSOCIATION DE VAUVENARGUES**

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par AUBLETTE Geneviève

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le versement du solde de la subvention soit 1 750 € au titre de l'exercice 2018 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**DELIBERATION N°2019\_031 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AVEC CONVENTION D'OBJECTIFS A FAMILLES RURALES - ASSOCIATION DE VAUVENARGUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2019**

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par AUBLETTE Geneviève

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de **30 000 €** à Familles Rurales – Association de Vauvenargues au titre l'année 2019 ;
- **DE DIRE** que les montants seront prélevés sur le chapitre 65 qui présente les crédits nécessaires ;
- **D'APPROUVER** les termes de la convention d'objectifs jointe en annexe de la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;
- **DE DEMANDER** la réalisation d'un audit de la structure afin de garantir sa pérennité.

**DELIBERATION N°2019\_032 : APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION BAD N'CO POUR L'ORGANISATION DE STAGES SPORTIFS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES**

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par AUBLETTE Geneviève

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention jointe en annexe de la délibération, définissant les modalités de mise en œuvre et les engagements de chacune des parties ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les autres documents permettant la bonne exécution de la présente délibération.

**DELIBERATION N°2019\_033 : REGIE TECHNIQUE - APPROBATION DES TARIFS**

Décision du Conseil – Lecteur du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les tarifs des produits et droits d'entrée tels qu'ils sont présentés ci-dessous :
  - Gobelet réutilisable : 0.50 €
  - Forfait Repas Camargue (plat + boisson) : 15 €
  - Forfait Repas Camargue Enfant : 5 €
  - Forfait Animation pour enfants : 5 €
- **DE DIRE** que les recettes perçues seront gérées par la régie technique ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour affichage du 24/06/2019 au 24/08/2019

Transmission au contrôle de légalité le 24/06/2019

**Coralie BARTE**  
Directeur Général des Services